



LABEX Entreprendre

Université de Montpellier



Justine VALETTE

Courriel : justine.valette@umontpellier.fr

Fonction : Doctorant

Cursus universitaire

- ❖ **Master 2 (ou équivalent) : Master mention Management, Entrepreneuriat et Stratégie spécialité Transmission et développement des PME**

Discipline : Sciences de Gestion / Année : 2014 / Université ou Ecole : Université Montpellier

Titre Mémoire : Investir en coopérative – Le cas de la cave coopérative de Pignan

Direction Mémoire: Paul AMADIEU

Mention : Très Bien / Moyenne : 16.490

- ❖ **Master 1 (ou équivalent) : Master 1 AES**

Discipline : Sciences de Gestion / Année : 2013 / Université ou Ecole : Université Montpellier

Mention : Bien / Moyenne : 14.182

- ❖ **Licence (ou équivalent) : Licence AES**

Discipline : Sciences de Gestion / Année : 2012 / Université ou Ecole : Université Montpellier

Mention : Bien / Moyenne : 14,915/20

- ❖ **Autres formations :**

- C2I Niveau 1
- TOEIC : Score 935



Projet de thèse

Sujet :

Capacité de résistance aux crises et aux difficultés financières selon les structures de propriété.

Comparaison entre les structures capitalistiques classiques et les structures alternatives (coopératives, scop, mutuelles, entreprises familiales, actionnariat dirigeant...)

Encadrement :

Patrick SENTIS et Paul AMADIEU

Présentation du projet de thèse :

Positionnement au sein du Labex « Entreprendre », programme A2P3

Ce sujet de thèse s'inscrit dans l'axe 2 « Entreprendre durablement », et plus précisément dans le programme 3 « Stratégies de marché et gouvernance durable des entreprises », du Labex « Entreprendre ».

Il vient compléter une thèse déjà en cours et financée par le Labex (Sandra Challita, co-encadrement Philippe Aurier et Patrick Sentis) qui étudie le lien entre structures de propriété alternatives, modes de gouvernance et performance.

Le présent sujet s'intéresse plus particulièrement au lien entre structure de propriété et capacité de résistance face aux crises, dans l'objectif d'identifier d'éventuels déterminants de la stabilité financière afin de permettre aux entreprises s'inscrire dans une dynamique de performance durable.



Contexte et objectifs

Au cours de leur existence, les entreprises peuvent avoir à faire face à des crises qui vont affecter leur santé financière. En 2013, on ne compte pas moins de 63 583 défaillances en France, touchant en priorité les petites et moyennes entreprises qui représentent le cœur de notre économie. Cette tendance tend à s'inscrire dans la durée, puisque sur les 12 derniers mois, le nombre de défaillances est en hausse de 2,6% pour les PME alors qu'il recule de 4,2% pour les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises (Banque de France). Face à ce constat, certaines études¹ ont tenté de quantifier l'impact de la crise de 2008 sur le taux de défaillance afin de déterminer, parmi les entreprises qui ont disparu, lesquelles auraient pu survivre en l'absence de crise. Il apparaît que toutes les entreprises ne subissent pas la crise avec les mêmes conséquences. Certaines ont une capacité supérieure à surmonter les difficultés évitant ainsi la perte de valeur résultant de la cessation d'activité.

Il est souvent avancé, sans que cela ait fait l'objet de recherches approfondies, que certaines structures de propriété permettent aux entreprises de mieux franchir les périodes au cours desquelles elles sont susceptibles d'être confrontées à des difficultés financières. Ainsi, parmi les particularités du modèle coopératif (coopératives, scop, mutuelles), il est souvent évoqué une plus grande capacité à faire face aux situations de difficultés financières du fait d'une structure de propriété plus stable et d'une capacité à consolider les fonds propres en privilégiant les mises en réserve plutôt que les dividendes. Cet argument peut également être proposé pour des structures de propriété où l'actionnariat est stable telles que les entreprises familiales ou celles dans lesquelles l'actionnariat des dirigeants est développé.

Le premier travail de la thèse est d'explorer le lien qui peut exister entre les structures de propriété et la capacité à résister aux crises et aux difficultés financières.

Dans un deuxième temps, l'objectif sera d'identifier le mécanisme qui permet aux structures les plus résistantes d'être immunisées face à ces situations de crise. La question est alors de savoir si cette capacité à surmonter les crises a un coût et, si tel est le cas, par qui ce coût est

¹ FOUGERE, Denis, Cécile GOLFIER, Guillaume HORNY, et Elisabeth KREMP. 2014. Quel a été l'impact de la crise de 2008 sur la défaillance des entreprises ? http://www.doc.gref-bretagne.com/index.php?lvl=notice_display&id=26948.



supporté. Le mécanisme de résistance aux crises peut correspondre un partage de la valeur différent selon les structures de propriété dans lequel la pérennité de l'entreprise dépend peut-être d'une capacité à mutualiser les coûts liés aux difficultés financières et d'une plus grande solidarité entre les acteurs.

Ainsi, la question se pose de savoir si une structure particulière peut permettre d'atténuer les conséquences des difficultés financières en cas de crise et ainsi d'éviter les situations de détresse financière. Il apparaît alors pertinent d'étudier le lien entre la structure de propriété et la capacité de résistance à la crise pour en comprendre le mécanisme. L'objet de cette thèse est de déterminer l'existence d'un éventuel lien entre la structure de propriété et la santé financière en temps de crise, d'en comprendre les déterminants et les conséquences sur le partage de la valeur.

Méthodologie

Après avoir identifié les différents types de structures et leurs caractéristiques, le lien entre structure de propriété et stabilité financière à court et long terme devra être exploré et validé ; tant en période de crise que lors des périodes précédentes et suivantes. Cela pourra notamment se faire au moyen d'une analyse quantitative faisant appel à une comparaison d'échantillons appariés.

Les déterminants de la capacité de résistance devront ensuite être expliqués, laissant présager une analyse plus fine, alliant éventuellement les techniques quantitatives et qualitatives.

Le doctorant pourra s'appuyer sur la base de données développée au sein du programme A2P3 du Labex et devra contribuer à son enrichissement.